



## Preso sarò padre - essere presente in famiglia

Dopo la nascita di un bambino per la coppia (quasi) niente è più come prima: la vita riceve nuovi impulsi, un nuovo orientamento, un nuovo senso, nascono nuovi compiti sia per la madre, sia per il padre.

Libertà personale, rapporti di coppia, lavoro domestico e attività professionale ne sono influenzati. Nuovi quesiti s'impongono: come organizzare la custodia del bambino? chi (di noi) deve ridurre sensibilmente l'attività professionale? Fino a non molto tempo fa' la risposta a tali quesiti era scontata: era la donna a dover riorganizzare la propria vita. Questa rigida ripartizione dei ruoli ha perso però d'attualità. Dopo la nascita di un bambino molte donne desiderano continuare a restare nella professione che hanno appreso; intanto, sempre più uomini non vogliono limitarsi a essere padri solo di sera o al fine settimana.

La famiglia costituisce un progetto di vita che sperimenta fasi diverse: le condizioni di vita e le esigenze del singolo mutano costantemente. La ripartizione dei ruoli non è iscritta nella pietra: potete modificarla e adeguarla alle vostre aspettative. I compiti sono complessi, vale la pena discuterli, informarsi e prendersi tempo.

La brochure CLEVER N. 13 «Essere genitori e lavorare» stimola le necessarie riflessioni (*disponibile in francese e tedesco*)

CLEVER No 13 : Etre parents et travailler

➔ [http://www.travailsuisse.ch/fr\\_service/brochures\\_et\\_produits](http://www.travailsuisse.ch/fr_service/brochures_et_produits)

### Il ruolo del datore di lavoro è importante

Sempre più imprese in Svizzera riconoscono che è importante tener conto degli obiettivi e delle esigenze dei propri collaboratori. Offrono quindi ai collaboratori una gamma di opzioni che consente di conciliare famiglia e lavoro. Il fatto che esistano tali offerte è da ricondurre ai seguenti fattori:

- recenti studi hanno accertato e calcolato quanto sia vantaggiosa una politica del personale che consente di conciliare casa e lavoro. «Analisi dei costi – benefici di una politica aziendale favorevole alla famiglia», Prognos AG, 2005; studio co-finanziato dal Dipartimento federale dell'economia e da quattro grandi imprese svizzere: <http://www.news.admin.ch/NSBSubscriber/message/attachments/6630.pdf>
- Le crescenti richieste dei collaboratori sono la riprova che la considerazione delle esigenze per una migliore conciliazione tra famiglia e lavoro costituiscono un tema importante.

Il est donc utile pour vous de vous informer sur les mesures prises au sein de votre entreprise. Si la réflexion n'a pas été faite, si aucune mesure n'est encore proposée aux pères, alors c'est grâce à vos questions que le processus de réflexion peut démarrer. Parlez du sujet avec vos collègues : le silence n'a jamais fait changer les choses.

### La négociation permet d'obtenir une meilleure conciliation entre travail et famille

- a) **un congé paternité**  
Le congé paternité fait partie des mesures favorables à la conciliation travail-famille, dont les bénéfices chiffrés ont été démontrés : un retour sur investissement de 8% au minimum est attendu, selon l'étude du Bureau Prognos citée plus haut. Ce chiffre est une estimation prudente puisqu'il ne prend pas en compte d'autres effets non quantifiables mais bien tangibles comme l'accroissement de la motivation et de la satisfaction des employés, une hausse de l'efficacité et de la productivité, la réduction du stress ainsi que la baisse des absences et du taux de maladie ou une amélioration de l'image de l'entreprise et de la vente des produits. Si votre employeur n'est pas sensibilisé par les arguments chiffrés et ne souhaite pas répondre à vos besoins, il vous reste la possibilité de puiser dans un stock de vacances ou d'heures supplémentaires pas encore compensées.
- b) **un travail à temps partiel, pour une durée limitée**  
Le plus grand défi pour un homme est de pouvoir travailler à temps partiel. Très peu osent le demander, d'autant plus qu'ils ont des responsabilités. Et pourtant, une bonne organisation du travail, couplée à une délégation bien menée, permet à toutes les professions d'être exercées à temps partiel. Les managers qui siègent dans plusieurs conseils



d'administration ne remplissent-ils pas de facto chacun de leurs mandats à temps partiel ? La baisse du revenu n'est certes pas à négliger, surtout si votre ménage ne dispose que du minimum vital. Mettez en balance une présence suffisante des deux parents et un niveau de vie plus confortable : lequel des deux est-il plus précieux à votre famille et à vos enfants ? Plus de temps pour vos proches, c'est moins de stress et de soucis, moins de tensions et de conflits, plus de qualité de vie. Les circonstances de la vie et les besoins des différents membres de la famille évoluent : les premières années de vie des enfants, celles qui requièrent le plus de temps aux parents, sont peu nombreuses au regard d'une vie professionnelle complète. Il est ensuite toujours envisageable d'augmenter votre temps de travail et celui de votre partenaire.